

VOISINS-VOISINES

Bulletin d'information de l'association Bien Vieillir ensemble CHEZ SOI

Mai 2022

L'association est créée !

Nous avons commencé à dialoguer avec les habitants de notre quartier pour connaître leurs attentes et récolter leurs propositions. Ceci a permis de rédiger des statuts qui ont été enregistrés en préfecture. Nous attendons la publication au journal officiel et pensons déjà à l'organisation de rencontres et d'événements.

Les commissions

Nous avons créé des groupes de réflexion et de travail, pour inventer la suite ensemble.

Commission "Coups de pouce" :

C'est l'organisation du réseau de solidarité. Si l'un de nous se trouve en difficulté pour un problème matériel, nous proposons des solutions pour lui venir en aide en lui, proposant de contacter l'un de nos adhérents "spécialiste" en petites réparations, cuisine, jardinage, co-voiturage, etc...

Première **réunion le 16 mai** avec Claude Largot, Gérard Morénas, Mariette Cuvellier, Régis Thiénaud et Daniel Amoros.

Commission "Projets partagés" :

Vieillir en cage n'est pas un projet de vie. Nous voulons construire des moments de partage, autour d'une bonne table, voir au restaurant. Evidemment pas tous ensemble en rang par deux, mais à quelques uns, selon affinité.

Nous souhaitons aussi organiser des moments d'échange autour de musiques, de films, de lectures...

Nous voulons également mettre en place pour de tout petits groupes, chez l'un, chez l'autre, des moments de sport personnalisé, des ateliers mémoire, santé, photo, activités manuelles...

Ce seront des actions qui permettront de mieux nous connaître, de nous enrichir mutuellement, et surtout, de faire de la prévention, de lutter contre l'isolement.

Commission "Administration" :

L'association est régie par un collège de 15 personnes dont les représentants administratifs sont Françoise Wicker mandatée comme référente, Gaël Domergue mandaté aux finances et Nicole Delvallée pour assurer le secrétariat.

Commission "Communication" :

Les responsables sont Mariette Cuvellier et Nicole Delvallée.

- Premier travail, le présent bulletin d'information.
- En préparation des plaquettes d'information sur les ressources du terrain pour mises à disposition des adhérents + des outils numériques + un site (ultérieurement).



Commission "Finances" :

Cette commission s'est réunie **4 le mai** avec Gaël Domergue, Jean Michel Arienti, Pierre et Francine Delain, Françoise Wicker et Mariette Cuvellier.

- A été abordé le choix d'un organisme d'assurance : 2 propositions ont été étudiées, une 3ème est en attente.
- Adhésion à l'association : elle permet de **recevoir les informations** et de **bénéficier d'une assurance** en cas d'intervention ponctuelle de l'un de nos adhérents chez un voisin en difficulté.
- Montant proposé : **20 € par personne et par an.**
- **En plus**, sera demandée **une contribution au projet d'animation** qui nécessitera l'emploi à temps partiel d'un animateur chargé de suivre les personnes en situation de fragilité, d'organiser les aides, de construire les projets partagés. Deux pistes sont à étudier :
 - Contribution volontaire des adhérents qui le souhaitent.
 - Demandes de financements à La Fondation de France et/ou à tout autre financeur.
- Il convient donc d'étudier le coût de l'emploi de ce salarié, sujet de la prochaine réunion de la commission.

Prochaine réunion du collège, ouverte à tous lundi 30 mai 2022 à 14h 30 chez Mariette Cuvellier.